

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Reçu de *M. Héritiers Gravier*

*me* piastres, *60*, cts, pour la taxe

de 1828 sur les propriétés et esclaves ici mentionnés, conformément aux ordonnances du conseil de ville.

Nouvelle-Orléans, 1er. Mai, 1828.

*f. 284.*

*Hebert*

Trésorier.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

B<sup>re</sup> du St Ste Me f<sup>o</sup> 55. \$ 800, \$ 1.60.

pièces, et, pour la

de 1828 sur les propriétés et esclaves les mentionnés, con-

fermément aux ordonnances du conseil de ville.

Nouvelle-Orléans, le 14 Mai 1828.

Traction

1828